

PHI 6655 : Esthétique philosophique – Automne 2024

Mercredi, 13h- 16h

Local : 422

Daniel Dumouchel

daniel.dumouchel@umontreal.ca

(Syllabus provisoire. Le plan de cours définitif sera rendu disponible avant la première séance.)

Thème du séminaire : « **Tragédie et philosophie à l'époque moderne (17^e- 18^e siècles)** »

Objectifs généraux :

La théorisation philosophique du tragique est habituellement associée au 19^e siècle, et plus spécifiquement à l'Idéalisme allemand (pensons à Hölderlin ou à la théorie hégélienne du tragique et au rôle essentiel qu'y joue l'*Antigone* de Sophocle), à Schopenhauer et à la pensée du tragique chez Nietzsche (de la *Naissance de la tragédie* à *Ecce homo*). Il n'en demeure pas moins que, depuis la *Poétique* d'Aristote – référence obligée en ces matières jusqu'à la fin du 18^e siècle au moins –, philosophes et théoriciens du théâtre se sont efforcés de définir la spécificité de la tragédie comme forme poétique et, ce faisant, de déterminer ce qui constitue sa nature, ses fonctions et les modalités de sa mise en œuvre. Une grande partie des textes qui ont participé de ce qu'on nomme aujourd'hui la naissance de l'esthétique philosophique au 18^e siècle est en effet consacrée à cette question, notamment dans la foulée des transformations que le genre subit chez Shakespeare, Corneille, Racine, puis au cours du 18^e siècle avec l'entrée en scène du drame bourgeois (Lillo, Lessing, Diderot, Beaumarchais). Dans le contexte de l'esthétique et de la philosophie de la littérature des dernières décennies, qui ont contesté le modèle autonomiste de la littérature pure et qui ont ramené à l'avant-scène le questionnement sur les modalités concrètes de l'engagement émotionnel et éthique dans l'œuvre littéraire, on ne peut qu'être frappé de l'actualité des questionnements philosophiques traditionnels sur les fonctions et les pouvoirs de la tragédie.

L'objectif général de ce séminaire est donc de brosser un portrait de ce qui se joue réellement dans le travail sur la tragédie qui s'effectue au cours de la période moderne (17^e – 18^e siècles), en prenant pour objet non seulement les textes théoriques, mais également certaines des plus grandes tragédies écrites durant cette période. Les discussions se concentreront essentiellement – mais pas exclusivement – sur l'espace littéraire et philosophique français. Nous analyserons le dispositif tragique lui-même, en étudiant des œuvres majeures du répertoire tragique de la période moderne, et en mettant ces dernières en regard des théories poétiques et esthétiques (celles de D'Aubignac, de Pierre Nicole, de Jean-Baptiste Dubos, de Voltaire, de Diderot, de Rousseau...) qui essaient d'en dégager les ressorts et les motifs essentiels. Parmi les questions philosophiques qui seront abordées, on trouvera naturellement la question des plaisirs paradoxaux (pourquoi éprouve-t-on du plaisir à l'émotion tragique?), celle de la production des émotions et du fonctionnement de l'identification et de la pitié, et celle des potentialités (éthiques, politiques, cognitives) des spectacles tragiques. La discussion de la *Lettre à d'Alembert* de Rousseau mobilisera également une réflexion sur la distinction entre la tragédie et la comédie. À ces questions esthétiques, psychologiques et éthiques, se grefferont inévitablement, notamment à travers le prisme de la tradition de la « haine du théâtre », les enjeux politiques qui sont impliqués par la représentation théâtrale et le dispositif tragique qu'elle met en jeu. L'examen des textes

philosophiques du 17^e et du 18^e siècles sur la nature et la fonction de la tragédie fournira en même temps l'occasion de replacer l'objet « tragédie » dans le temps long d'une réflexion qui accompagne la philosophie depuis Platon et Aristote jusqu'à aujourd'hui et de soulever la question de la pertinence de l'invention philosophique de l'essence du « tragique » ou de la « vision tragique ».

Déroulement du séminaire :

Le séminaire sera donné en simultané à l'Université d'Ottawa et l'Université de Montréal et sa supervision sera assurée par Mítia Rioux-Beaulne (Département de philosophie, Université d'Ottawa) et Daniel Dumouchel. Il aura lieu en présentiel dans chaque institution, et les deux salles seront connectées par vidéoconférence. Le séminaire fera alterner des lectures de tragédies et de textes théoriques du 17^e et du 18^e siècles. Les participant.e.s au séminaire devront présenter un exposé oral sur un texte ou sur un thème à l'étude. *Le cas échéant, les étudiant.e.s qui n'auraient pas eu le temps de faire leur présentation durant les douze séances plénières qui réunissent Ottawa et Montréal pourront la faire lors de la treizième séance, qui se tiendra sous la forme d'un mini-colloque.*

Plan provisoire :

- Séance #1 :

- Introduction. – La tragédie, le tragique, la vision tragique de l'être humain : pérennité et transformations d'un concept. – Aristote et les enjeux de la poétique de la tragédie.

- Séances ##2 à 5 :

- La tragédie classique. – Le rôle normatif de la poétique aristotélicienne : étude de quelques textes théoriques du 17^e siècle (*La pratique du théâtre* de D'Aubignac, la critique théologique des spectacles, les *Discours* de Corneille, les *Préfaces* de Racine, l'interprétation de Dubos dans les *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, etc.). – Analyse d'une tragédie de Corneille et d'une tragédie de Racine.

- Séances ## 6- 7 :

- Voltaire : prolongement et transformation de la tragédie classique. – Les textes de Voltaire sur la tragédie. – Analyse d'une tragédie de Voltaire.

- Séances ## 8 à 10 :

- Autour de la *Lettre à d'Alembert* de Jean-Jacques Rousseau. – La critique théologique des spectacles : Pierre Nicole, Pascal, Bossuet. – Examen de l'argumentation théorique de la *Lettre* : critique de la catharsis, le dispositif théâtral et l'amour-propre, la contamination passionnelle; la critique de l'effet moral de la tragédie à l'aide d'exemples de tragédies célèbres du 17^e siècle. – Rousseau et le *Misanthrope* de Molière.

- Séances ## 11- 12 :

- Autour de Diderot et du drame bourgeois. – Analyse du *Discours sur la poésie dramatique* (1758) : fonctionnement du dispositif cognitif et passionnel du théâtre; les pouvoirs moraux du théâtre; Diderot et Lessing sur les émotions tragiques et sur les fonctions du drame bourgeois. – Analyse d'une pièce issue du drame bourgeois.

- Séance #13 : présentations orales sur différents thèmes.

Modalités d'évaluation prévues : (elles seront confirmées lors de la première séance) :

- Un exposé oral (un plan de l'argumentation de l'exposé à rendre la veille de l'exposé + l'exposé en classe, d'environ 30 minutes). L'exposé a pour but de présenter le thème ou le texte étudié durant le séminaire et de lancer la discussion. L'exposé compte pour **25% de la note finale (5% pour le plan et 20% pour la présentation elle-même)**.

- Deux (2) analyses de textes (3 pages chacune) portant sur des sujets autres que celui de votre exposé. Le choix du texte est laissé à votre discrétion, mais doit intervenir *avant la séance où ce sujet est discuté durant le séminaire*. **10% pour chacune de ces analyses = 20% de la note finale**.

- Un travail de fin de session (environ 15 pages), qui vise à approfondir l'un des sujets abordés durant le séminaire ou un sujet apparenté. Le travail peut se situer dans le prolongement de l'exposé oral ou explorer un autre sujet. Le travail compte pour **55% de la note finale**. Il contient un plan du travail (**5% de la note**, à rendre au plus tard trois semaines avant la date de remise du travail final) et le travail lui-même (**50% de la note finale**). Plus de précisions seront données dans le plan de cours définitif.

Bibliographie provisoire des sources historiques (à préciser lors de la première séance) :

- Aristote, *La poétique*
- Augustin, *Les confessions*, livre 3, chapitre 2.
- Descartes, *Les passions de l'âme*, 1649.
- François Hédelin, abbé d'Aubignac, *La pratique du théâtre*, 1657, 1669.
- Pierre Corneille, *Trois discours sur le poème dramatique*, 1660
- --- , *Cinna*, Horace
- Pierre Nicole, *Traité de la comédie*, 1659 (1667, 1675).
- Molière, *Le misanthrope*, *Don Juan*, *Le malade imaginaire*
- Jean Racine, *Andromaque*, *Britannicus*, *Iphigénie*, *Phèdre*
- Jean-Baptiste Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, 1719 (1733 : 2^{ème} édition augmentée).
- Voltaire, *Zaïre*, *Brutus*
- --- , *Lettres philosophiques*, 1734
- Denis Diderot, *Discours sur la poésie dramatique*, 1758
- Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, 1758
- Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, 1784.

* * *

- Sophocle, *Œdipe roi*, *Antigone*.
- Shakespeare, *Hamlet*, *Richard III*, *Macbeth*, *Le roi Lear*.
- David Hume, *De la tragédie*, 1757
- J. G. Sulzer, *Sur la poésie dramatique*, 1760
- G. E. Lessing, M. Mendelssohn, F. Nicolai : correspondance sur la tragédie (1756-1757).
- G. E. Lessing, *La dramaturgie de Hambourg*, 1769.
- F. Schiller, *Du pathétique* (1793) et *Sur le sublime* (1794).